

Un moment de recueillement, de souvenir et de lutte

MARDI 22 AOÛT 2023

COMMÉMORATION PAR LA C.G.T.

**DU 79^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION
DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS**

Nous, nous devons de rendre hommage aux Personnels, Elus et Peuple de Paris, Français(es) et Immigré(e)s qui dans leur grande masse ont refusé de se résigner et de se soumettre à l'occupant et à ceux qui collaboraient et se sont battus contre le nazisme et le fascisme, le racisme et la xénophobie, pour la Liberté, la Démocratie, la Fraternité, la Souveraineté et le mieux vivre pour l'Homme dans un monde de Paix.

Ils ont imposé par cette lutte, le programme du Conseil National de la Résistance, programme conçu dans la clandestinité, mais programme porteur de grandes conquêtes sociales réalisées à partir de 1945 :

- Confirmation des acquis de 1936,
- Les Nationalisations,
- Les Services Publics,
- La Sécurité Sociale,
- La retraite par répartition,
- Des augmentations de salaires,
- Notre Statut...

Conquêtes sociales mises à sac par le grand Capital, le patronat, le gouvernement Macron/Borne !!!

Ce rendez-vous sera aussi revendicatif, car les reculs sociaux et les attaques envers ceux qui luttent et qui résistent aujourd'hui, que se soit sur le plan mondial, européen, national, parisien, sont inacceptables.

Il faut que chacun prenne part à ce moment de commémoration et d'action, il faut faire masse contre toutes les attaques et remises en causes, d'autant plus qu'à la mairie de Paris elles existent aussi !

Il faut aussi être nombreux pour réaffirmer nos revendications :

- NON aux privatisations, OUI à la Reconquête du Service Public avec des emplois Publics, avec la remunicipalisation totale de toutes les tâches confiées au Privé ;
- Des matériels à la hauteur des enjeux d'un Service Public moderne et de qualité ;
- NON à la dégradation de notre temps de travail ! Imposons une véritable diminution du temps de travail avec embauche au statut ;
- NON à la dernière réforme des retraites ! OUI à une retraite à 60 ans maximum pour tous, 55 ans pour la catégorie active et 50 ans pour la catégorie insalubre avec 35 annuités pour une retraite à taux plein !
- Amélioration des grilles indiciaires et déroulements de carrières avec des ratios à 100 % ;
- Intégration des primes dans le salaire de base...

**PARTICIPEZ MASSIVEMENT
A CE MOMENT DE COMMÉMORATION ET DE LUTTE
LE MARDI 22 AOÛT 2023 A 11H00
A L'HÔTEL DE VILLE
5 rue Lobau 75004 Paris.**

Cette journée est autorisée par la Maire de Paris, tous les agents ont le droit de quitter le service (sauf nécessités de service) pour se rendre à cette commémoration, le temps de change et le délai de route sont autorisés, pour arriver sur place à 11h00.